

DEPARTEMENT DU LOT
MAIRIE DE CASTELFRANC

COMPTE RENDU
CONSEIL MUNICIPAL DU 19 AVRIL 2014

L'an deux mil quatorze, le 19 avril, à 10 heures 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil de la Mairie, sous la présidence de Monsieur André BESSIERES, Maire.

L'an deux mille quatorze, le 19 avril, à 10 h 00 heures, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Mr BESSIERES André, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire sortant.

Etaient présents : BESSIERES ANDRE, BOLOS Laurent, ALBAREIL Alain, CANDAU Francis, POUDRE LAURENT, POUSSIER MILHIN Valérie, VIDUS Isabelle, DIDI Daniel, LACROIX Christine

Etaient absents ou excusés : HOWARD D'ARCY Ruth, MAYNARD Emilie

Secrétaire de séance : Mr Poudré Laurent

Mr Bessières ouvre la séance. Il fait un bilan de l'élection au conseil communautaire de la Basse Vallée du Lot.

Mr Bladinières élu président.

Mr Bessières présente ensuite les deux DM :

Objet : Décision modificative n°1

Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de virement de crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2014

CREDITS A OUVRIR

Chapitre	Article	Opération	Ventilation	Service	Nature	Montant
20	202	86			Frais, documents urbanisme, numérisation cada...	960,00
					Total	960,00

CREDITS A REDUIRE

Chapitre	Article	Opération	Ventilation	Service	Nature	Montant
21	21318	87			Autres bâtiments publics	-960,00
					Total	-960,00

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité.

Objet : Décision modificative n° 2

Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de virement de crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2014

CREDITS A OUVRIR

Chapitre	Article	Opération	Ventilation	Service	Nature	Montant
20	2031	83			Frais d'études	269,73
Total						269,73

CREDITS A REDUIRE

Chapitre	Article	Opération	Ventilation	Service	Nature	Montant
21	21318	87			Autres bâtiments publics	-269,73
Total						-269,73

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité.

Mr Bessières sollicite le conseil sur le site de la baignade qu'il va falloir habilitier pour la saison estivale 2014 comme baignade surveillée.

Les services de Jeunesse et Sports sont venus sur le site : qu'ils qualifient de plage naturelle la plus belle comme baignade surveillée de la Vallée du Lot.

La mairie a sollicité les services de ProSPORT afin qu'ils nous mettent à disposition un surveillant de baignade pour assurer une surveillance tous les après-midi de 14h à 19h, du lundi au dimanche et ce à partir du 05 juillet au 22 août 2014.

Comme l'an passé, une subvention a été demandée à la Communauté de Communes de la Basse Vallée du Lot

Il faudra prévoir l'achat de petit matériel nécessaire au surveillant de baignade

Des contacts sont recherchés pour l'ouverture d'une buvette.

Mr Bessières informe les membres du Conseil que la participation au SDIS à hauteur de 12 000 euros pour la commune de Castelfranc était jusqu'à présent versée par la Communauté de la Basse Vallée du Lot.

Pour des raisons réglementaires la Préfecture a informé les communes que cette participation devait être réglée par les mairies et non pas par la Communauté de Communes.

Une demande de dérogation a été faite afin que cette mesure ne soit appliquée qu'à partir de 2015.

Mr Bessières présente ensuite le tableau des subventions à attribuer aux associations qui en ont fait la demande : tableau joint.